LA REVUE DES AVEENS

KELAOUENN SANTTEVEIZ

AVRIL
MAI
JUIN
2018
151

saint-ave.fr

DOSSIER :

LE BUDGET 2018

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

P7 LA DÉCHÈTERIE S'AGRANDIT
P15 ÉCOLES : RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS
P18 DU CROSSFIT À SAINT-AVÉ

SOMMAIRE

La déchèterie s'agrandit P7

© Michel Jamoneau

Le budget 2018
P8 - 13

Écoles : retour à la semaine de 4 jours P15

© Michel Jamoneau

Place du Loc, les commerces et services vous accueillent toute l'année ! P16 - 17

INSTANT'AVÉ 4

ACTUALITÉS

Vibrons classique ! **6**

La déchèterie s'agrandit **7**

DOSSIER

Budget 2018 **9**

L'action de la Ville **10**

Zoom sur l'action sociale et la solidarité **11**

Les principaux investissements **12 -13**

Trois questions à … Jean-Yves Diguet **13**

LA VILLE

Nous sommes 11 437 Avéens ! **14**

Écoles : retour à la semaine de 4 jours **15**

ILS FONT LA VILLE

Place Notre-Dame du Loc, les commerces et services vous accueillent **16 -17**

Le CrossFit débarque à Saint-Avé ! **18**

Deux champions qui montent **19**

Un conte musical en tournée **18**

CETTE REVUE EST LA VÔTRE

Si vous souhaitez soumettre une idée de sujet pour la revue juillet-août-septembre 2018, veuillez adresser vos éléments (texte et photo) avant le lundi 30 avril 2018 au service communication : communication@saint-ave.fr. **Pour signaler un problème de réception de la revue** : 02 97 60 70 10 communication@saint-ave.fr

SAINT-AVÉ SAINT-TEVE

Directeur de publication : Anne Gallo / Responsable de la rédaction : Nicolas Richard / Comité de rédaction : Marie-Pierre Sabourin, Jean-Yves Diguet, Nicole Thermet, Samia Boudar, Nicole Landurant, Sébastien Le Brun, Didier Maurice, Nathalie Le Bolloch, Sandrine Picard, Alexis Tsvétoukhine / Rédaction : Christelle Lanoë, Manon Laudren, Delphine Hardy, Lucas Hocine / Photo de couverture : Michel Jamoneau / Charte graphique : Vincent Hélye / Conception : Izatis communication / Impression : Imprimerie Basse Bretagne - Tirage : 6 000 exemplaires sur du papier PEFC provenant de forêts gérées durablement / Dépôt légal : 2e trimestre 2018 / Distribution : JBA Communication

IMPRIM'VERT

facebook.com/ville-de-saint-ave facebook

Le CrossFit débarque à Saint-Avé ! P18

© Val Flého

Deux champions qui montent P19

EXPRESSION 21

Saint-Avé, solidaire et durable

Agir pour Saint-Avé

Démocratie Avéenne

SORTIR À SAINT-AVÉ 22

La sélection des événements à venir

PRATIQUE 23

Un conciliateur de justice pour Saint-Avé

Le conseil municipal se réunira **le mercredi 25 avril, le jeudi 7 juin et le mercredi 4 juillet.**
Ces séances sont publiques, chacun peut y assister.
Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal sur : **saint-ave.fr**

BUDGET : RESPONSABLE ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le vote du budget au Conseil municipal du 28 mars a permis de présenter l'état des finances de la Ville et nos projets structurants. Saint-Avé a su s'adapter aux contraintes financières fixées par l'État, tout en préservant l'efficacité des services publics et une situation financière saine, afin d'envisager l'avenir sereinement.

Cette bonne maîtrise nous permet d'investir pour garantir durablement le dynamisme de Saint-Avé : extensions de la Maison de l'enfance et de l'école Anita Conti, travaux d'aménagement de la place Notre-Dame du Loc et du cimetière, nouveau skatepark… Outre ces travaux, le choix de l'esquisse du pôle sportif et les études « centre-ville » se poursuivront également cette année.

Avec le vote de ce budget, nous conservons la ligne qui est la nôtre depuis le début du mandat : responsable et ambitieuse. Nous préparons l'avenir d'une ville pour tous, en assurant au quotidien des services publics de qualité pour les Avéens !

BUDJED : AVIZET HA TROET TREMA AN AMZER DA ZONET

Pa oa bet votet budjed ar C'huzul-kêr d'an 28 a viz Meurzh hor boa gellet kinnig stad argant ar Gumun hag hor raktresoù frammus. Gouiet he deus Sant-Teve em ober doc'h ar rediennoù argant termenet gant ar Stad, en ur virout servijoù publik efedus ha stad yac'h an argant, evit prientiñ an amzer da zonet en un doare seder.

Dre ma vez mestroniet mat an traoù e c'heller postiñ argant evit gwarantiñ lusk Sant-Teve evit pell : astennoù Ti ar vugale hag ar skol Anita Conti, labourioù evit terkiñ ar blasenn Itron-Varia al Log hag ar vered, ar skatepark nevez… Oc'hpenn al labourioù-se e vo kendalc'het da choaz peseurt tres a vo gant ar pol sport ha da studiiñ raktres ar « c'hreiz-kêr » er blez-mañ.

Gant vot ar budjed-se e viromp al linenn-stur a zo hon hini abaoe deroù ar respet : avizet ha hardizh. Ec'h omp é prientiñ amzer da zonet ur gêr evit an holl, en ur ginnig servijoù publik a-feson bemdez da dud Sant-Teve !

Anne Gallo
Maire de Saint-Avé
Maerez Sant-Teve

© Yves Lamour

LE SALON DES ARTISTES COURONNÉ DE SUCCÈS

Peintres, photographes, sculpteurs, illustrateurs… 12 artistes avéens ont exposé une sélection de leurs œuvres le temps d'un week-end à l'Espace Jean Le Gac. Ce premier Salon des artistes a attiré près de 1 000 visiteurs. Nous attendons le prochain pour (re)découvrir les artistes locaux !

© Alexis Tsvétoukhine

CITOYENS EN HERBE

Une petite vingtaine de jeunes majeurs nouvellement inscrits sur les listes électorales ont participé à la cérémonie de la citoyenneté, le 17 mars dernier. À l'issue de la rencontre, chacun est reparti avec un livret du citoyen et sa carte d'électeur.

© Yves Lamour

OLIVIER SALADIN FAIT SALLE COMBLE

C'est l'histoire d'un médecin, déçu d'une nuit aux urgences, qui devient garagiste. Olivier Saladin, interprète du texte « Ancien malade des hôpitaux de Paris » de Daniel Pennac, a été salué par les 410 spectateurs venus voir la pièce de théâtre, au Dôme.

© Alexis Tsvétoukhine

247 EUROS POUR LES VICTIMES DE L'OURAGAN IRMA

Les élus du Conseil municipal des enfants, l'Ehpad et les associations Avec Nous et Paapa ont profité de la Chandeleur pour organiser une journée au profit des victimes de l'ouragan Irma. La vente de crêpes et la buvette ont permis de récolter près de 250 euros. Familles et résidents de l'Ehpad étaient ravis des animations proposées par les plus jeunes.

VŒUX DU MAIRE

Les voeux du Maire ont été l'occasion de faire un bilan des actions réalisées et d'évoquer les projets à venir. Plus de 400 personnes étaient présentes à cette cérémonie.

© Yves Lamour

LA CULTURE BRETONNE EN LUMIÈRE

La médiathèque Germaine Tillion a mis la culture bretonne à l'honneur tout au long du mois de mars. Les expositions photos de Myriam Jégat et d'Alain Pérus, la conférence du Président du bagad de Vannes et l'initiation à la danse bretonne par Hengoun Senteve ont su séduire les amateurs de notre belle région.

400 CONVIVES AU REPAS DES AÎNÉS

La salle Pierre Le Nouail a accueilli le traditionnel repas des aînés, dimanche 18 mars. Les « Tontons guincheurs » ont assuré l'animation. Une quinzaine de jeunes de Loisirs ados, les associations Familles rurales et Avec Nous ainsi que le Comité des fêtes ont prêté main forte pour le service.

VIBRONS CLASSIQUE !

Les instruments sont de sortie ! La 5e édition du festival Vibrez classique aura lieu du 4 au 13 avril. Professionnels et amateurs de musique classique se succéderont sur les scènes du Dôme à Saint-Avé et de Grain de Sel à Séné.

© Alexis Tsvétoukhine

Contes en musique, spectacles... une dizaine de concerts est programmée dans le cadre du festival.

Contes en musique, concerts variés, master-class… Le festival Vibrez classique est de retour ! Un rendez-vous incontournable pour les passionnés et curieux de la musique classique. Une dizaine de spectacles au programme, durant lesquels artistes, élèves et professeurs des écoles municipales de musique, viendront interpréter des classiques comme des compositions originales.

Démarrage le 4 avril, avec une adaptation musicale du célèbre conte « Le petit chaperon rouge », sur un ton délicieusement décalé ! Odile Graef, invitée pour cette 5e édition, animera une master-class de violon le 7 avril à Grain de Sel tandis que l'Orchestre Symphonique de Bretagne proposera un voyage musical plein de découvertes le 12 avril au Dôme. De nombreux autres concerts viendront ponctuer ces dix jours. Clôture prévue le 13 avril au Dôme avec « Vibrez surprise… », par les professeurs des écoles municipales de musique. Ce sera la surprise du chef !

Retrouvez l'intégralité de la programmation et les modalités de réservation sur saint-ave.fr.

Fête de la musique : participez !

Vous êtes musicien et/ou chanteur, débutant ou confirmé, en solo ou en groupe ? Alors à vos micros et instruments ! À l'occasion de la 36e édition de la fête de la musique, vendredi 22 juin, la Ville de Saint-Avé lance un appel à participation aux artistes souhaitant se produire pour l'occasion. Faites-vous connaître en envoyant vos démos à l'adresse ledome@saint-ave.fr avant le 1er juin.

« SAINT-AVÉ SOLIDAIRE AVEC SES AÎNÉS » UN NOUVEAU COMITÉ CONSULTATIF

Comment améliorer la qualité de vie des ainés ? Comment renforcer la solidarité intergénérationnelle ? Quelles bonnes pratiques mettre en place pour mieux vieillir à Saint-Avé ? Vous souhaitez partager vos idées sur ces sujets ? Rejoignez le comité consultatif « Saint-Avé solidaire avec ses aînés ».

Les comités consultatifs réunissent élus, citoyens, experts et représentants d'associations. Une « lettre de mission » est transmise aux participants pour préciser les règles de fonctionnement du comité. Aucune compétence de base n'est nécessaire : chacun peut participer. À l'issue de ces réflexions, le comité consultatif remettra ses propositions au Conseil municipal.

Renseignement et inscription avant le lundi 14 mai 2018.
Ville de Saint-Avé
cabinet@saint-ave.fr
02 97 60 70 10

LA DÉCHÈTERIE S'AGRANDIT

Du 3 au 21 avril, la déchèterie de Kermelin sera fermée au public pour travaux d'extension. Réalisés par Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, ils visent à agrandir le site en créant une plateforme pour les végétaux et les gravats. La nouvelle déchèterie sera opérationnelle fin juin.

Ces travaux s'inscrivent dans un programme de sécurisation, de réhabilitation des sites et d'amélioration des conditions d'accueil engagé depuis plusieurs années par Golfe du Morbihan-Vannes agglomération. Le coût de l'opération s'élève à 660 000 euros.

UNE DÉCHÈTERIE QUATRE FOIS PLUS GRANDE

Pour plus de confort, de sécurité, et pour répondre à l'augmentation constante des tonnages de végétaux apportés à la déchèterie de Kermelin, l'agglomération a décidé d'agrandir le site. Ainsi, une plateforme de 1 600 m² sera réalisée pour stocker les déchets verts, trois casiers pour se débarrasser des gravats, une filière d'ameublement verra le jour et le haut de quai existant sera réhabilité. La surface de la future déchèterie sera quatre fois plus grande, en passant de 2 500 m² à 10 000 m².

OÙ JETER LES DÉCHETS PENDANT LA FERMETURE ?

La déchèterie de Kermelin sera fermée du 3 au 21 avril (sous réserve de modification de planning) pour réaliser une partie des travaux. Elle rouvrira le lundi 23 avril et les travaux se poursuivront en site occupé jusqu'au mois de juin. La nouvelle déchèterie sera opérationnelle le 25 juin. Pendant la fermeture, les déchèteries les plus proches de Saint-Avé se trouvent à Vannes Tohannic et Theix Bonnervo.

PRATIQUE

Retrouvez toutes les informations (adresses et horaires d'ouverture des déchèteries du territoire de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération) sur www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh, menu Services, rubrique Déchets.

Frelons asiatiques : c'est le moment de piéger

La période idéale pour piéger les frelons asiatiques s'étend de mars à mai. Le but est de capturer le plus grand nombre de femelles capables de construire de nouveaux nids. Les pièges doivent être installés à proximité des nids repérés les années précédentes et près des arbustes à fleurs (camélias, rhododendrons, forsythias…). Pour apprendre à fabriquer votre propre piège, rien de plus simple. Un mode d'emploi est disponible sur saint-ave.fr, rubrique « pratique », puis « lutte contre le frelon asiatique ».

Conseil municipal

Quatre conseillers ont récemment rejoint le Conseil municipal, suite à la démission de quatre conseillers municipaux d'opposition.
Les nouveaux entrants sont Danielle Alanic, Michaël Le Bohec, Thierry Carlo et Gilbert Larregain.

Tournoi des Vénètes : appel aux volontaires

La municipalité lance un appel à volontaires pour constituer une équipe avéenne à l'occasion de la 30e édition des Joutes nautiques du Kiwanis. Elles auront lieu le 3e week-end d'août sur le port de Vannes. Baptisées à l'origine « Tournoi des Vénètes », elles donnent lieu à des combats navals héroïques, acharnés, mais toujours amicaux !

Inscrlptions jusqu'au 15 juin : vie.associative@saint-ave.fr

Zone bleue : le montant de la contravention augmente

Les contraventions applicables en cas d'infraction à la réglementation « zone bleue » relèvent désormais de la 2e classe, soit 35 €, contre 17 € auparavant. Le stationnement en zone bleue a pour objectif de faciliter l'accès aux commerces du centre-ville en créant une rotation des véhicules. Il est limité à une heure trente du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h. Pour bénéficier sereinement d'une heure trente de stationnement gratuit, l'usage du disque européen est obligatoire.

Les élèves de l'école Anita Conti ont visité le chantier de l'école en présence de l'architecte Pierre-Jacques Bléher. L'extension porte sur la création de deux nouvelles classes et un préau. La livraison est prévue pour juin.

© Michel Jamoneau

LE BUDGET 2018

Le budget voté par le Conseil municipal le 28 mars dernier s'élève à 23,5 millions d'euros. Il respecte les engagements fixés en début de mandat tout en tenant compte des contraintes financières qui pèsent sur les collectivités locales.

UNE NOUVELLE DONNE POUR LES FINANCES LOCALES

Le budget s'inscrit dans un nouveau contexte lié aux règles fixées par l'État. Ce dernier stabilise la baisse des dotations en contrepartie d'une maîtrise de l'évolution des dépenses et de la capacité de désendettement.

Par ailleurs, l'État a annoncé que 80 % des Français seront exonérés de la taxe d'habitation d'ici trois ans. L'État compensera la perte des recettes pour les collectivités en 2018.

Enfin, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, organise des transferts de compétences vers les intercommunalités et, notamment, le transfert des zones d'activités économiques, depuis le 1er janvier 2017.

UNE GESTION RIGOUREUSE

Le budget de fonctionnement est très bien maîtrisé. Les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal évolue de 1,5 %. Les frais de personnel baissent de 1,4 %. Certaines charges supplémentaires, liées à des mesures nationales (progression des carrières, prise en charge des cartes nationales d'identité, passeport et Pacs) sont compensées par des mesures de réorganisation et d'optimisation des moyens.

Parallèlement, les recettes de fonctionnement progressent de 2 %. Une hausse qui s'explique notamment par la révision de la dotation de solidarité communautaire versée par l'agglomération, des droits de mutation liés aux transactions immobilières, et la revalorisation des valeurs locatives (pour le calcul de la taxe d'habitation).

La baisse des dépenses de fonctionnement cumulée à la hausse des recettes permet à la Ville de dégager un autofinancement de 1 857 000 euros.

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAINTENU

En augmentant sa capacité d'autofinancement, la Ville peut donc continuer à investir pour le développement des équipements et des services à la population.

Le programme d'investissement, tous budgets confondus, s'élève à 10,03 millions d'euros pour 2018. Les principaux projets sont destinés à l'éducation et à la jeunesse, mais aussi au cadre de vie, aux économies d'énergie et à la poursuite des études pour les grands projets comme le centre-ville et le pôle sportif.

Retrouvez le détail du budget de la Ville dans les pages suivantes.

L'ACTION DE LA VILLE

Petite enfance, enfance, jeunesse, culture, sport, solidarité, vie associative, cadre de vie… Les dépenses de fonctionnement, présentées dans le camembert ci-dessous, retracent les dépenses courantes liées à l'action quotidienne de la Ville auprès des Avéens.

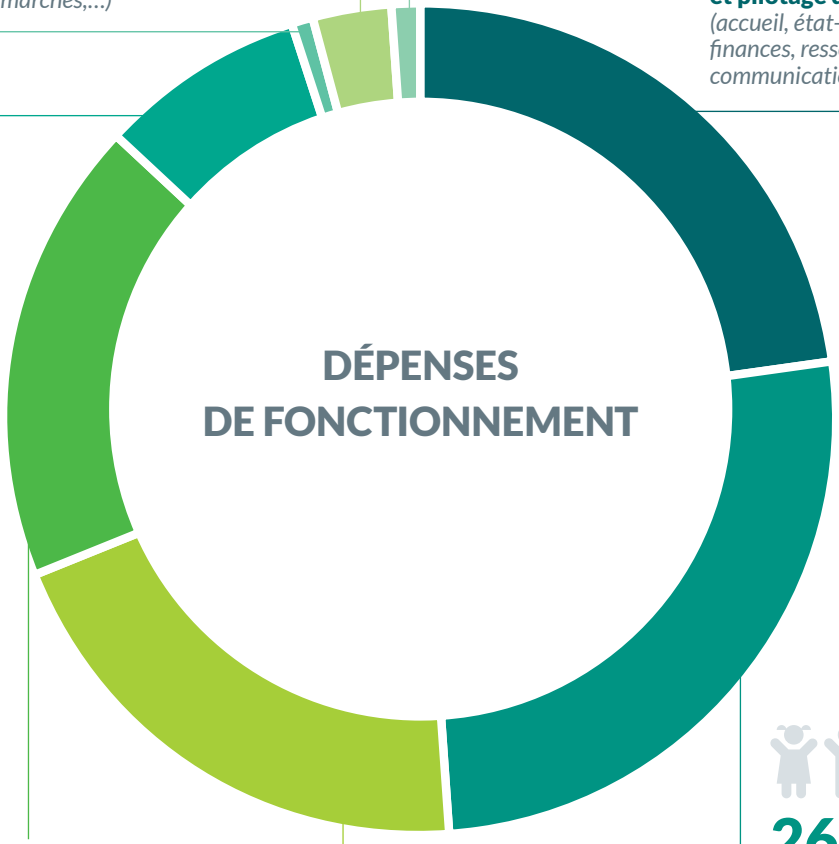

1 %
Affaires économiques
(parcs d'activités, marchés,…)

3 %
Solidarité, santé

1 %
Intérêts des emprunts

23 %
Prestations à la population et pilotage de l'action publique
(accueil, état-civil, police municipale, finances, ressources humaines, communication et informatique…)

8 %
Sports et culture
(Dôme, médiathèque, École Municipale de Musique, jeudis de l'été)

18 %
Aménagement urbain
(entretien des espaces verts, bâtiments et voirie, éclairage public)

26 %
Petite enfance, enfance, jeunesse
(crèche, activités périscolaires, accueils de loisirs, café des parents, restaurant scolaire)

20 %
Personnes âgées
(Ehpad résidence du Parc, service d'aide à domicile, domicile partagé)

ZOOM SUR L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

La Ville, avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), œuvre au quotidien en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité. En 2018, les budgets du CCAS s'élèvent à 3,9 millions d'euros en fonctionnement et 103 000 € en investissement), dont 330 000 € de subvention communale.

L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS

En 2017, 169 enfants ont été accueillis au multi-accueil, sur les différents modes d'accueil occasionnel, régulier et en accueil d'urgence. 168 enfants et 45 assistantes maternelles ont pris part aux activités du Relais Assistantes Maternelles (Ram). 62 familles représentant 72 enfants ont fréquenté le Lieu accueil enfants parents. Ce service enregistre une hausse de sa fréquentation en termes de temps de présence, avec une fidélisation des usagers.

L'ACCOMPAGNEMENT DES AÎNÉS

Le CCAS développe une politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées. Depuis deux ans, le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) connait une augmentation importante de son activité. 84 personnes ont bénéficié de ce service en 2017, pour un total de plus de 7 800 heures, contre près de 6 200 heures en 2016. Cette hausse s'explique notamment par le vieillissement de la population, mais également par la qualité reconnue des interventions. 23 personnes ont bénéficié du service de portage de repas, soit plus de 6 400 repas servis. L'Ehpad – résidence du Parc accueille les personnes dépendantes (65 places d'hébergement) et le domicile partagé - résidence Léonis - les personnes désorientées (8 places).

L'AIDE SOCIALE ET L'AIDE AU LOGEMENT

Le service social œuvre pour les personnes en difficulté. En 2017, plus de 2200 personnes ont été accueillies. Cela représente une hausse de près de 30 % de la fréquentation, liée notamment au développement de l'activité du Saad, mais aussi à l'augmentation du nombre de demandes d'aides et de logements. 90 logements sociaux ont été attribués en 2017.

© Michel Jamoneau

Depuis deux ans, le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) connait une augmentation importante de son activité. 84 personnes ont bénéficié de ce service en 2017, pour un total de plus de 7 800 heures de service.

LE SOUTIEN AU SPORT SANTÉ

Pour la première année, le CCAS a, par ailleurs, apporté son soutien financier au développement d'une discipline sport santé par une association de la commune.

CHIFFRES CLÉS DU BUDGET DE LA VILLE

263 €

LE MONTANT DE LA DETTE PAR HABITANT au 1er janvier 2018. Pour les communes de même strate (de 10 à 15 000 habitants), la dette s'élevait à 921 € en 2016.

13,5 M €

L'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT des budgets de la Ville.

10,03 M €

L'ENSEMBLE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT des budgets de la Ville.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

© Michel Jamoneau

En 2018, la Ville continue d'investir pour améliorer le service public et la qualité de vie des Avéens.

EXTENSION DE LA MAISON DE L'ENFANCE ET CRÉATION D'UNE SALLE ASSOCIATIVE

680 000 € EN 2018
(COÛT TOTAL : 1 685 000 €)

Les travaux d'extension et de réhabilitation de la maison de l'enfance s'achèveront en septembre. Dès la rentrée, les tout-petits et les professionnelles qui les accompagnent profiteront du confort des nouveaux espaces. Le Relais assistantes maternelles (Ram) et le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) – délocalisés à l'accueil de loisirs L'albatros le temps des travaux - réintégreront la maison de l'enfance. L'extension permettra aussi d'augmenter la capacité du multi-accueil. Une salle associative sera aménagée sous la maison de l'enfance. L'ouverture est prévue en septembre.

PLACE NOTRE-DAME DU LOC

700 000 € EN 2018
(COÛT TOTAL : 1 500 000 €)

La place Notre-Dame du Loc va faire l'objet d'importants travaux d'aménagement à partir du printemps. Les objectifs sont multiples : rendre les espaces publics accessibles, créer des lieux de rencontre, sécuriser les circulations et dynamiser le commerce.

ÉCOLE ANITA CONTI

275 000 € EN 2018
(COÛT TOTAL : 330 000 €)

Deux nouvelles classes et un nouveau préau verront le jour à l'École Anita Conti. Ils visent à anticiper l'accroissement de la population et donc le nombre d'élèves scolarisés. La livraison des travaux est prévue pour juin 2018.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

629 000 € EN 2018

Dans le cadre du programme Économies d'énergie dans les « *Territoires à énergie positive pour la croissance verte* », la Ville peut bénéficier de financements pour la rénovation énergétique de l'éclairage public et des bâtiments publics. Le programme prévoit notamment le remplacement des luminaires existants par des luminaires Led, des travaux d'isolation de combles, le remplacement d'ouvertures et de chaudières. Ces travaux seront réalisés à hauteur des subventions réellement perçues. À noter que les différentes mesures prises ces dernières années (travaux de rénovation énergétique, réduction des temps d'éclairage public, renouvellement des contrats) ont permis à la Ville de réduire les dépenses d'énergie de 20 %.

© Michel Jamoneau

L'extension de la maison de l'enfance permettra d'améliorer le confort des usagers et d'augmenter la capacité du multi-accueil.

NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF

271 000 € EN 2018

Terrains de foot, piste d'athlétisme, salles multisports, aire de tir à l'arc et structure dédiée aux sports de raquette… Afin de répondre aux besoins actuels et futurs et d'accompagner l'évolution des pratiques, un nouveau pôle sportif est en projet à Kerozer. L'année 2018 sera consacrée au choix de l'esquisse dans le cadre d'un concours d'architectes. Une part du budget est allouée à l'acquisition des terrains.

Les différentes mesures prises par la Ville ces dernières années en faveur des économies d'énergie (rénovation énergétique, réduction des temps d'éclairage public, renouvellement des contrats) ont permis de réduire les dépenses de 20 %.

CRÉATION D'UN SKATEPARK
192 000 €

Après les phases d'étude et de concertation, les travaux du nouveau skatepark démarreront au printemps rue Baudelaire, pour s'achever cet été. Le programme prévoit la construction d'une structure en béton intégrant différents modules adaptés à toutes les pratiques : BMX, trottinette, skate, roller…

ÉTUDES POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE
51 000 €

Les études concernant l'aménagement du centre-ville se poursuivent. Après l'étude d'impact et la mise à jour du schéma de développement commercial, l'année 2018 sera consacrée à l'élaboration du dossier de création de la Zone d'aménagement concertée (Zac) qui sera soumis au vote du Conseil municipal, au début de l'été.

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE
190 000 €

Après la concertation au sein du comité consultatif, le cimetière fera l'objet d'importants travaux d'aménagement visant notamment à permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, prendre en compte les nouvelles pratiques funéraires (columbarium, jardin du souvenir), créer un espace paysager qualitatif et économe en entretien, faciliter les déplacements des usagers et anticiper les besoins futurs. Les travaux commenceront en fin d'année pour s'achever à l'été 2019.

Trois questions à Jean-Yves Diguet, maire-adjoint aux finances

QUELLE EST LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE ?

La situation financière est bonne. Les mesures prises ces dernières années pour contenir les charges de fonctionnement ont permis de maintenir et même d'améliorer sa capacité d'autofinancement. De plus, le faible endettement permet, d'envisager sereinement l'avenir. Pour financer les projets structurants à l'horizon 2020, la commune pourra recourir à l'emprunt sans mettre en péril sa situation financière.

COMMENT A ÉTÉ CONSTRUIT CE BUDGET 2018 ?

Malgré ces bons indicateurs, nous avons appliqué une « règle prudentielle » au regard des incertitudes nationales et locales qui pèsent sur les collectivités locales. L'impact de la suppression de la taxe d'habitation est compensé par l'État en 2018, mais un point d'interrogation subsiste sur l'évolution de la fiscalité dans les prochaines années. Localement, les incertitudes liées aux transferts à venir des compétences à l'agglomération (mutualisation de certains services : médiathèque, école de musique, eau et assainissement), appellent également à la prudence.

COMMENT S'EST APPLIQUÉE CETTE « RÈGLE DE LA PRUDENCE » ?

Pour 2018, nous avons privilégié des estimations basses de nos recettes et adapté le niveau des dépenses à ces prévisions. D'une manière générale, la Ville porte une attention particulière aux dépenses de fonctionnement. Cette année encore, on peut souligner les efforts des services municipaux pour respecter cet objectif. Il est important de rappeler que les économies réalisées ne remettent pas en cause la qualité du service apporté à nos concitoyens. Cependant, l'exercice a ses limites…

NOUS SOMMES 11 437 AVÉENS !

L'attractivité de Saint-Avé ne se dément pas. La commune poursuit son développement et continue d'accueillir de nouveaux habitants. En 2017, 266 personnes s'y sont installées.

2e VILLE DE L'AGGLOMÉRATION

Entre 2013 et 2017, la population de Saint-Avé est passée de 10 863 à 11 437 habitants. La commune reste ainsi la 2e ville la plus peuplée de l'agglomération, après Vannes.

NAISSANCES

112 bébés avéens sont nés en 2017, dont 57 filles et 55 garçons. Une légère hausse par rapport à l'an passé, qui totalisait 108 naissances. Le mois de mars 2017 est celui qui en comptabilise le plus avec 16 nouveau-nés, contre 8, en moyenne, sur les autres mois de l'année.

LES PREMIERS PACS CÉLÉBRÉS

Depuis novembre 2017, l'enregistrement des Pacs (Pacte civil de solidarité) est réalisé par l'officier de l'État-Civil de la commune. Tous les mois, environ 10 Pacs sont enregistrés. 37 couples se sont mariés.

Cartes nationales d'identité : des demandes en forte hausse

Depuis fin 2016, Saint-Avé fait partie des 30 communes morbihannaises habilitées à délivrer les cartes nationales d'identité et les passeports biométriques.

En 2018, 2081 CNI ont été remises, contre 873 en 2016, soit une augmentation de 138 %.

Par ailleurs, 1 478 passeports biométriques ont été délivrés, soit 226 de plus qu'en 2016.

Les CNI et les passeports sont établis sur rendez-vous : mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, lundi, vendredi et samedi, de 8h30 à 12h.

Les délais de prise de rendez-vous étant variables, il est conseillé d'anticiper sa demande. Pour simplifier cette démarche, il est recommandé de prendre rendez-vous en ligne sur saint-ave.fr.

Le retour à la semaine de quatre jours a été approuvé par le Conseil municipal suite à la concertation menée par la municipalité auprès des parents d'élèves et des conseils d'écoles.

ÉCOLES : RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

À compter de la rentrée scolaire de septembre 2018, le rythme scolaire des écoles publiques évolue avec le retour à la semaine de quatre jours. Le point sur les nouvelles modalités.

UN CHOIX CONCERTÉ

Suite aux nouvelles dispositions gouvernementales, laissant le choix aux collectivités de poursuivre ou non les TAP (Temps d'activités périscolaires), la municipalité a décidé de lancer une concertation auprès des parents d'élèves sur le maintien du rythme actuel ou le retour à la semaine de quatre jours. La concertation n'a pas permis de dégager une tendance affirmée. Les conseils des deux écoles publiques et le comité de pilotage, également concertés, ont, quant à eux, voté très clairement pour un retour aux quatre journées d'enseignement. Leur décision a été suivie et approuvée par délibération du Conseil municipal.

ARRÊT DES TAP ET DE L'ÉCOLE LE MERCREDI MATIN

À compter de la rentrée scolaire de septembre 2018, il n'y aura plus deTAP, ni d'école le mercredi matin. Le centre de loisirs L'albatros sera ouvert le mercredi toute la journée.

MAINTIEN DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

La pause méridienne, d'une durée d'une heure et 45 minutes, est maintenue pour le bien-être des enfants. La durée de cette pause permet en effet aux 750 enfants qui fréquentent, chaque jour le restaurant scolaire, de manger dans de bonnes conditions. Ils disposent ainsi d'un temps de loisirs pour jouer et se reposer avant le retour en classe.

NOUVEAUX HORAIRES

Le retour à la semaine de quatre jours implique de nouveaux rythmes scolaires. Ainsi, tous les élèves scolarisés dans les écoles publiques avéennes iront en classe à 8h45 et termineront à 16h30. Les élèves scolarisés à Julie Daubié auront une pause méridienne de 11h45 jusque 13h30, tandis que ceux d'Anita Conti auront une pause de 12h à 13h45.

Les garderies ouvriront le matin à 7h30 et en fin de journée, de 16h30 à 18h30.

© Michel Jamoneau

PLACE NOTRE-DAME DU LOC, LES COMMERCES ET SERVICES VOUS ACCUEILLENT !

De gauche à droite : Nolwenn Graf, Crêperie du Loc, Elise Terrien, psychologue, Carole Tanguy, bar le Ty en Dut, Pierre-Olivier Blanc, Audition 56, Patricia Guérin, Bar-PMU Le Vincennes, Messieurs Le Peltier et Grimaud, Axa assurances, Roselyne Briard et Maxime Lancien, restaurant La Goël.

Avec une dizaine de commerces et une vingtaine de professionnels de santé, la place Notre-Dame du Loc constitue une centralité importante de Saint-Avé. Tour d'horizon de l'offre de commerces et services que vous pouvez y trouver.

Avec une dizaine de commerces, et prochainement une boulangerie, la place du Loc propose une offre de commerces variée et accessible, en plein cœur de ville.

Acheter son journal ou un bouquet de fleurs, boire un verre en terrasse, se refaire une beauté chez le coiffeur, faire son marché, dénicher un bon vin chez le caviste, ou encore déguster un kébab ou une galette… Avec une dizaine de commerces, la place du Loc propose une offre commerciale variée et accessible, en plein cœur de ville. Elle dispose également de nombreux services médicaux et paramédicaux, avec 17 professionnels de santé, parmi lesquels des médecins généralistes, un pharmacien, plusieurs kinés, un ostéopathe, une psychologue, un audioprothésiste, des infirmiers et un pédicure-podologue.

PROXIMITÉ ET CONVIVIALITÉ EN CŒUR DE VILLE

Cette place avec sa chapelle du 15e siècle classée monument historique, offre un cadre pittoresque et convivial. Mais que serait-elle sans ses commerces et services ? Car si chacun s'accorde à vanter ses charmes - dont « l'esprit village » est régulièrement rappelé - il convient de souligner que la convivialité du lieu tient aussi et surtout aux commerçants et professionnels de santé qui l'animent au quotidien. Loin de l'anonymat des grands centres commerciaux, ici, c'est la proximité et la convivialité qui priment. Tout le monde se dit « bonjour », que l'on soit riverain, commerçant, professionnel de santé ou client. Il existe une relation privilégiée entre les commerçants et leurs clients, comme en témoigne Nolwenn Graf de la Crêperie du Loc. « *Les gens viennent pour le contact et l'ambiance de la crêperie. Je connais 80 % de mes clients. On discute beaucoup.* » Et qu'en pensent les clients ? « *On vient parce que c'est rapide et que les gens sont gentils. On essaye de faire marcher le commerce de proximité. C'est important de faire vivre le centre de Saint-Avé !* »

© Michel Jamoneau

Chaque mardi, en fin d'après-midi, les producteurs du marché bio s'installent sur la place Notre-Dame du Loc.

LA QUALITÉ DE SERVICE AU RENDEZ-VOUS

La qualité des services proposés contribue aussi à l'attractivité de la place. Les restaurateurs comme les cavistes ont à cœur de proposer de bons produits. « *Tout est frais, fait maison et préparé à la minute* », poursuit la restauratrice. « *Tous les produits sont locaux. Le vin vient de chez le voisin, Au Nom du vin, et les galettes de blé noir sont cuisinées dans le respect de la tradition.* » Au Pavillon du vin, rue du four, M. et Mme Costantini proposent un choix de produits soigneusement sélectionnés. « *Tous les vins, bières, alcools, thés en vente ont été goutés. On trouve ici des vins que l'on ne trouve pas ailleurs (petits récoltants…). On apporte aussi notre expertise et nos conseils, tout en proposant un bon rapport qualité/prix.* » Installé un peu plus haut sur la place, entre le fleuriste, les médecins et la psychologue, Pierre-Olivier Blanc, dernier audioprothésiste indépendant du Morbihan, revendique sa liberté pour offrir un vrai service de proximité. « *Je suis ouvert 6/7 j. Les patients viennent régulièrement me voir pour un réglage…* ». La disponibilité, la confiance et la souplesse sont pour lui indispensables à la qualité de service.

UN ACCÈS FACILITÉ

La facilité d'accès à la place, en voiture, avec le stationnement, à pied ou en bus est aussi un atout qui a convaincu les professionnels de choisir la place du Loc pour développer leur activité. « *Je reçois des personnes de Saint-Avé, Monterblanc, Ploeren, Plescop, Meucon, Vannes. Les gens apprécient de pouvoir se garer facilement. Les riverains, les personnes âgées notamment, peuvent venir facilement à pied. La présence des commerces donne de la visibilité au cabinet car il y a pas mal de passage* », explique Marie Travais, kiné. Pour Élise Terrien, psychologue, c'est à la fois l'opportunité du local, en rez-de-chaussée, la proximité des parkings et la desserte en bus, pratique notamment pour les ados qui fréquentent son cabinet, qui ont motivé son choix.

Un nouvel aménagement

La place va prochainement faire l'objet d'importants travaux visant à conforter son identité et son attractivité. Pendant les travaux, les commerces et services restent ouverts. Vous pourrez donc continuer à les fréquenter ou venir les rencontrer, si vous ne les connaissez pas encore !

SECTEUR 1
Du 3 avril au 1er juillet 2018

SECTEUR 2
Du 1er septembre au 15 novembre 2018

SECTEUR 3
Du 15 janvier au 1er juin 2019

La salle de 600 m² est l'une des plus grandes de Bretagne.

LE CROSSFIT DÉBARQUE À SAINT-AVÉ !

Entraîneurs à l'ESSA Fitness, Jérémmy Béquet et Teddy Vermeersch se sont lancés dans une nouvelle aventure : ouvrir une salle de CrossFit. Alliant haltérophilie, gym, cardio et musculation à haute intensité, ce sport s'adresse à tous, débutants comme initiés.

La salle de sport CrossFit Bro'Waroch vient d'ouvrir à Kermelin, en lieu et place du Lasergame. Barres de traction, anneaux, structures de rigs, cordes… tout y est ! Les 600 m² ont été entièrement aménagés, du sol au plafond. *« Avec Jérémmy, nous avons eu l'idée d'ouvrir une salle de CrossFit en avril 2017. Après, tout est allé très vite : recherche du local, travaux, la salle est ouverte depuis cinq mois »*, confie Teddy, ex-militaire et co-gérant de l'entreprise avec Jérémmy. Les deux sportifs, également entraineurs depuis plus de dix ans à l'ESSA fitness, accueillent déjà plus de 100 adhérents dans leurs locaux. *« Le CrossFit est fait pour tout le monde. Débutant, confirmé ou compétiteur, homme ou femme, jeune ou sénior, peu importe ! »* poursuit l'entraîneur. Bien que les machines et le matériel soient en libre accès, Teddy et Jérémmy proposent surtout des cours collectifs où règne la convivialité. *« C'est une petite famille. Tout le monde travaille ensemble, quel que soit son niveau : on se motive mutuellement et on échange beaucoup. L'esprit de cohésion est très important et l'objectif n'est pas que chacun s'entraîne dans son coin, mais de veiller les uns sur les autres pour se dépasser. »*

IL RESTE DES PLACES !

La salle peut accueillir jusqu'à 250 personnes et plusieurs cours sont proposés, matin, midi et soir. Jérémmy et Teddy proposent un système d'abonnement au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année, ainsi que la possibilité de commander des carnets de 10 ou 20 séances. La séance d'essai est gratuite, alors n'hésitez pas à aller tester cette activité.

Contact
16b, rue des frères Montgolfier - 06 59 05 86 51
contact@crossfit-browaroch.bzh - www.crossfit-browaroch.bzh

Bien-être et détente au programme avec Aurélie Delacourt, praticienne Reiki. Pratiqué depuis des siècles au Japon, cette technique d'imposition des mains vise à harmoniser les flux d'énergie et le processus naturel de guérison physique et psychologique. Un soin énergétique est pratiqué au cabinet ou à domicile. Comptez 40 euros la séance.

Aurélie Delacourt
06 26 96 83 25 - aureliedelacourt@hotmail.fr
www.geobiologie-reiki56.webself.net

Bienvenue à Juliette Arhuro, graphiste et illustratrice. Elle propose ses compétences en création graphique et impression de tout type de support de communication. Elle répond aux besoins des entreprises de toute taille, collectivités, associations et particuliers (notamment pour la création de faire-part). Ses références sont accessibles en ligne.

Juliette Arhuro
07 81 81 50 51 - contact@juliettearhuro.com
www.juliettearhuro.com

Géraldine Texier et Lydia Lozahic, infirmières libérales, sont installées sur Saint-Avé. Elles proposent des soins à la personne à domicile et des soins techniques au cabinet, sur rendez-vous. Fortes de plusieurs expériences en pédiatrie, néo-natalité, soins palliatifs, maisons de retraite, elles proposent leurs soins à tous.

Géraldine Texier et Lydia Lozahic
2, rue François Tanguy Prigent
06 89 68 32 98

Bienvenue à Karen Derrien et à son entreprise Tyweb Services, agence de communication digitale. Elle propose une gamme de services étendue, allant du conseil jusqu'à la création de site internet, en passant par le webmarketing. Karen Derrien est également fondatrice et membre de l'association La Maison du Web 56, un collectif d'entrepreneurs de la communication digitale basé à Saint-Avé, qui met en lien plusieurs professionnels de la communication.

www.tywebservices.fr
www.lamaisonduweb56.net
06 37 69 34 21 – contact@tywebservices.fr

DEUX CHAMPIONS QUI MONTENT

Kylian Etienne et Kévin Prono sont deux sportifs avéens qui montent. Cet hiver, ils ont en effet brillé dans leurs disciplines respectives. Sur un vélo pour le premier et à pied pour le second, ils ont tous les deux été sacrés champions du Morbihan avant de monter sur le podium du championnat régional. Portrait de ces deux champions.

Kylian Etienne a décroché son premier titre départemental et finit 17e du championnat de France en cyclo-cross.

© Val Flého

UN CYCLISTE PLEIN DE PROMESSES

Kylian n'a que 23 ans, mais il a déjà le palmarès d'un grand. Lauréat de sept victoires, il a notamment décroché son premier titre départemental et fini 17e du championnat de France. Ses succès, il les a acquis en cyclo-cross. Une discipline hivernale dans laquelle les cyclistes doivent rouler dans les sous-bois et la boue pendant près d'une heure. Pourtant Kylian n'était pas destiné à pratiquer cette discipline. En effet, à neuf ans, c'est par le VTT qu'il a débuté le sport. « *Je voyais les autres faire du cyclo-cross l'hiver pour préparer leur saison et j'ai eu envie d'essayer.* » Voilà comment Kylian résume son arrivée dans cet univers. Et il a bien fait, avec le parcours qu'on lui connaît. Désormais employé dans un magasin de cycles vannetais, celui qui « *vit vélo* » s'entraîne déjà pour l'hiver prochain. Il n'est pas impossible que vous le croisiez sur les routes du Morbihan ou dans le bois de Kerozer…

Kylian Etienne

23 ans
Cyclo-cross
Champion du Morbihan
3e au championnat de Bretagne
(2e titre)
17e au championnat de France

LA CONFIRMATION D'UN ATHLÈTE

Vous pourriez aussi croiser Kévin Prono dans dans le bois de Kerozer. Sauf que lui sera à pied. Sa passion : le cross-country, discipline se disputant dans les champs ou les sous-bois et bien souvent aussi dans la boue. Kévin est d'ailleurs triple champion du Morbihan en titre de ce sport qu'il qualifie de « *base de l'athlétisme* » en raison des cross scolaires. C'est justement ses bonnes performances sur ces courses qui l'ont poussé à rejoindre son père et son oncle en prenant sa première licence à 16 ans au club Courir à Saint-Avé. Aujourd'hui manipulateur en radiologie à l'hôpital de Vannes, il continue de s'entraîner avec son premier club, le plus souvent autour du stade ou dans le bois de Kerozer. Courir à Saint-Avé, qui compte de nombreux adhérents, et notamment une cinquantaine de crossmen, lui offre la possibilité de courir en groupe, ce qui est plus « *motivant et stimulant* ». Ces conditions lui ont permis d'atteindre son objectif de Top 60 lors du championnat de France qui s'est déroulé à Plouay en mars dernier. Kévin est arrivé en 56e position. Bravo à lui !

Pratiquant leur sport par passion et pour le plaisir, ces deux champions devraient encore faire parler d'eux dans les années à venir. Nous les verrons sans aucun doute dès l'hiver prochain monter sur le podium de courses prestigieuses...

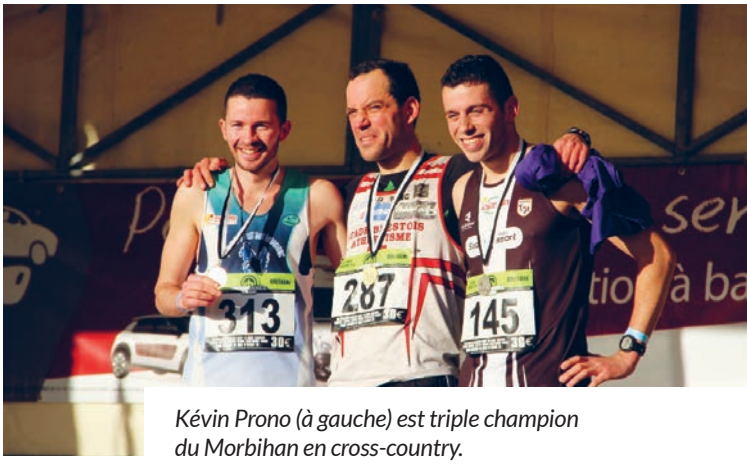

Kévin Prono (à gauche) est triple champion du Morbihan en cross-country.

Kévin Prono

26 ans
Cross-country
Champion du Morbihan (4e titre, 3e consécutif)
3e au championnat de Bretagne

UN CONTE MUSICAL EN TOURNÉE

Les adhérents de l'association Musique et spectacles Girard ne chôment pas. Après la comédie musicale « Henry et le grimoire sans fin », qui s'exporte jusqu'en Allemagne, la troupe revient sur scène avec « L'île des enfants perdus ».

La troupe « d'Henry et le grimoire grimoire sans fin » a joué pour le lycée Amandus-Abendroth-Gymnasium à Cuxhaven. Un échange culturel très apprécié de nos voisins allemands.

L'histoire commence en 2000, lorsque l'association Musique et spectacles Girard crée sa première comédie musicale, qui ne devait être qu'un spectacle de fin d'année. Plusieurs années et spectacles plus tard, en 2016, la troupe est de nouveau sur le devant de la scène avec « Henry et le Grimoire sans fin » : un conte musical joué devant des milliers de personnes. Un travail de longue haleine : composition musicale, écriture des textes, conception des costumes et des décors, mise en scène… tout a été pensé et réalisé par la troupe de l'association, accompagnée de la compagnie de danse Botherel. D'une qualité professionnelle, le spectacle n'est pourtant interprété que par des amateurs passionnés. Ils sont une petite soixantaine sur scène, enfants, adolescents, adultes et retraités.

Début 2018, la troupe est d'ailleurs allée jouer « Henry et le Grimoire sans fin », en Allemagne à Cuxhaven, ville voisine d'Altenwalde, commune jumelée à Saint-Avé. Un déplacement effectué dans le cadre du programme culturel et qui a bénéficié d'une subvention de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse).

L'ÎLE DES ENFANTS PERDUS

L'équipe se lance aujourd'hui un nouveau défi : remettre sur les planches l'un de leurs anciens spectacles « L'île des enfants perdus », inspiré des univers de Jules Verne et de Pirates des Caraïbes. De nouveaux décors, des lumières et effets spéciaux plus aboutis… Après plusieurs mois de travail, la première représentation au Dôme fait salle comble. En 2018, la troupe poursuit sa tournée ! Tenez-vous informés de leur actualité sur le site officiel.

Contact
Musiques et spectacles Girard
02 97 60 89 90
admin@ms-girard.fr - http://ms-girard.fr

Les 24h du badminton auront lieu du samedi 12 mai à partir de 18h, et finiront le dimanche 13 mai à 18h. Organisées par l'Essa's du volant, l'objectif est qu'au moins deux joueurs se relaient sur les 24 heures, sur au moins un terrain de la salle Jo Le Drévo. Cette manifestation permettra de récolter des fonds en faveur de la maladie de Charcot. Tout le monde peut y participer ! Les mineurs seront sous la responsabilité de leur tuteur légal.

L'Essa's du Volant, Badminton Club de Saint-Avé - essas-du-volant.fr - Facebook : Essa's du Volant

La journée mondiale du yoga, aura lieu le 21 juin. À cette occasion, l'association Chrysalide propose une séance de yoga gratuite, de 7h30 à 8h00 devant la salle David Vaillant, pour démarrer la journée par un moment d'harmonie. Prendre un moment pour unir le corps et l'esprit grâce aux postures qui renforcent le corps, maîtriser son souffle pour accroître sa vitalité et méditer pour apaiser son mental.

Association Chrysalide - Renée Champagne - 02 97 60 74 70 - 02 97 44 68 32

SAINT-AVÉ, SOLIDAIRE ET DURABLE

UNE ÉQUIPE SOUDÉE AU SERVICE DES AVÉENS !

Le 31 janvier dernier, les membres de la liste d'opposition « Agir pour Saint-Avé » ont démissionné. Nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer notre déception sur une décision qui n'honore pas le mandat d'élu municipal et ignore l'attente légitime des citoyens pour un débat contradictoire. Nous avons d'autant plus regretté ce coup d'éclat qu'il était fondé sur des arguments fallacieux, alors que sa justification réelle s'expliquait par l'absentéisme et la perte d'investissement de ces conseillers.

Néanmoins, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux. Conscients de la responsabilité du mandat qui nous a été confié, nous encourageons la vitalité démocratique et les débats d'idées, pourvu que les échanges soient constructifs et motivés uniquement par l'intérêt des Avéens. C'est en tout cas notre manière d'envisager la démocratie locale. Nous espérons qu'elle sera partagée, avec la modération et le respect qui sont de rigueur dès lors que l'on est installé dans un mandat par la population.

Investis par la confiance des Avéennes et Avéens, nous sommes guidés chaque jour dans nos décisions par cette confiance qui nous a été accordée. Notre attachement à la démocratie de proximité l'atteste : après la concertation organisée auprès des conseils d'école et du comité de pilotage, nous avons pris la décision d'arrêter les temps d'activités périscolaires. Attachés au bien-être de l'enfant, nous la regrettons, mais respectons l'avis exprimé par les personnes concertées, et tenons à remercier l'ensemble des partenaires avec lesquels nous avons pu mettre en place des TAP de qualité (enseignants, animateurs, associations).

Confiants et sereins, nous sommes entièrement tournés vers l'avenir, déterminés dans notre mission et dévoués à la population avéenne. Nous construisons le Saint-Avé des générations futures, main dans la main avec les générations actuelles.

Majorité municipale conduite par Anne Gallo

AGIR POUR SAINT-AVÉ

PARLER POUR NE PAS SE FAIRE ENTENDRE : FAUSSE CONCERTATION !

La liste sur laquelle nous avons été élus, continuera son travail d'opposition et de propositions dans l'intérêt de tous les habitants de St-Avé. Nous serons présents à tous les conseils et commissions.

Notre détermination à lutter contre la destruction des terrains de sport du centre-ville est totale, non au bétonnage et à la construction de 900 logements à leur place.

Nous ne voulons pas de cette urbanisation forcée et imposée, par respect pour les utilisateurs des clubs sportifs, des enfants des écoles et du centre aéré.

Non au déplacement vers Lescran/Keroser sur des terres agricoles fertiles (projet envisagé à 12 ME minimum).

Nous proposons la modernisation des équipements existants, la conservation de 2 terrains de foot dont un hybride et la construction d'une salle polyvalente avec des tribunes qui permette de mutualiser les parkings, de conserver la dynamique de vie et de rencontre des familles en centre-ville avec le Dôme et la médiathèque.

Les projets immobiliers fleurissent avec 84 logements de la société les Sénioriales, les 36 logements place Duguesclin du promoteur Espacil, la rue du 4 août 14 logements et le quartier Beausoleil toujours en cours de construction… comme l'îlot Bossuet…

Nous demandons vu l'enjeu sociétal, environnemental et financier l'organisation d'un référendum local le même jour que les élections européennes en 2019 pour limiter les coûts et avoir une bonne participation aux scrutins : Êtes-vous pour la rénovation et le maintien des équipements sportifs au centre-ville ou la construction d'un nouveau complexe route de Meucon ?

* *Quels sont les services supplémentaires proposés à la population de St Avé par rapport à la ville de Vannes par exemple qui justifie cette différence d'impôts locaux (source OF du 18/09/17) couple propriétaire avec un enfant : Vannes 1 399 euros et St-Avé 1 642 euros ? Soit 243 euros de plus !*

Taxe foncière : Vannes 18.42 %, St-Avé 22.23 %, comparaison factuelle !

Gilbert Larregain, Michaël Le Bohec

DÉMOCRATIE AVÉENNE

LES NOUVEAUTÉS DU DÉBUT D'ANNÉE

Suite à la démission des élus du groupe Agir pour Saint-Avé, 4 nouveaux conseillers ont été installés en ce début d'année. Nous leur souhaitons la bienvenue et accueillons dans notre groupe Danielle Alanic. Nous réaffirmons notre engagement à porter la parole des Avéens au cours de toutes les réunions, commissions et tous les comités auxquels nous serons conviés. Nous veillerons à ce que leurs intérêts soient respectés au mieux dans les projets portés par la Mairie.

*

La municipalité a décidé de revenir à la semaine de 4 jours d'école dans les établissements publics de la commune. Dès le début de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014, nous avions dit et écrit que les TAP représentaient une charge financière très lourde pour des activités se réalisant déjà durant le temps scolaire, à l'initiative des enseignants. Le désengagement de l'État et la baisse des dotations aux communes obligent les maires à faire marche arrière, déstabilisant la vie des familles et précarisant le personnel déjà engagé pour encadrer les enfants.

*

Nous avons constaté que seulement 53 % des travaux budgétés en 2017 avaient été réalisés. Nous devons donc nous attendre à des reports de travaux, en espérant que les délais annoncés par la majorité soient respectés.

*

Le cimetière va être réaménagé cette année. Nous avions l'espoir que nos demandes soient enfin entendues à la suite de notre article paru dans le précédent numéro de la revue municipale. Notre groupe a proposé, lors du dernier conseil, en plus de ce qui avait déjà été prévu, la construction d'un abri contre la pluie, pour les visiteurs, proche du jardin des souvenirs et du columbarium, ainsi que la création d'un carré enfants bien identifié. Mais l'appel d'offres avait déjà été lancé, sans concertation avec notre groupe. La démocratie participative aurait pu permettre d'intégrer ces 2 projets aux travaux qui vont prochainement être lancés.

Dommage !

D. Alanic P. Beck C. Clerc C. Guillier S. Pini

SORTIR À SAINT-AVÉ

Spectacles, animations, concerts… Nous vous proposons une sélection des évènements à venir dans votre ville. Rendez-vous également sur saint-ave.fr pour retrouver l'ensemble des manifestations.

CONCERTS & SPECTACLES

Samedi 5 et dimanche 6 mai
Le Dôme

LES CORDES AUX VOIX

Deuxième édition du concours national de la chanson dans le Morbihan.
Les candidats souhaitant se produire sur scène peuvent s'inscrire jusqu'au 24 avril sur le site cordes-aux-voix.com.

Samedi 26 mai - 18h30
Chapelle Notre-Dame du Loc

ITINÉRAIRES EN MORBIHAN

Cycle de trois recueils de pièces pour piano écrites par Franz Liszt au cours de ses voyages, interprétées au piano par Suzana Bartal. Concert organisé par l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés.
10 € - Tarif réduit pour les jeunes et demandeurs d'emploi

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 22 juin
Du Dôme à la place Notre-Dame du Loc en passant par le Square de l'église ou encore l'Hôtel de Ville, le centre-ville de Saint-Avé fête la musique ! Jazz, rock, pop et bien d'autres styles musicaux rythmeront cette soirée.

EXPOSITIONS

Du 1er au 26 mai
Médiathèque Germaine Tillion

LA SIESTE

Illustrations et dessins de Judith Gueyfier. Originaux d'albums publiés aux éditions Rue du monde, croquis, carnets de voyages…

© ed. ruedumonde

Du 22 mai au 12 juin
Hall du Dôme

PINCEAUX ET COULEURS

Exposition annuelle des adhérents de l'association Pinceaux et Couleurs.

ATELIERS & ANIMATIONS

Lundi 16 avril - 14h et 20h30
Espace Jean Le Gac

ÉDUCATION : ENTRE BIENVEILLANCE ET AUTORITÉ

Atelier du café des parents - Les Parenthèses.

Mercredi 25 avril - 15h
Auditorium du Dôme

CINÉ-GOÛTER

Venez découvrir un film d'animation jeunesse en famille ou entre amis. Un goûter est offert à l'issue de la diffusion.
À partir de 8 ans
Sur inscription

Samedi 19 mai - 14h
Médiathèque Germaine Tillion

SIESTE ILLUSTRÉE EN MUSIQUE

Allongé sur des coussins, installé dans un transat, chacun est amené à fermer les yeux le temps d'un voyage poétique et sonore.
À partir de 2 ans
Sur inscription à la médiathèque

Dimanche 27 mai - 14h30
Espace Jean Le Gac

APRÈS-MIDI DANSANT

Avec l'orchestre Bal'Ajo.
Organisé par le Comité des fêtes.
6 €

Lundi 18 juin - 14h et 20h30
Espace Jean Le Gac

LES RELATIONS DANS LA FRATRIE

Atelier du café des parents - Les Parenthèses.

CÉRÉMONIES

Lundi 30 avril - 11h30
Mairie - Passage du citoyen

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Mardi 8 mai - 10h15

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Rassemblement du cortège à 10h15 devant la mairie, messe à l'église organisée par l'UNACITA et cérémonie au Monument aux Morts.
Vin d'honneur à la Salle Olympe de Gouges à l'issue de la cérémonie.

Lundi 18 juin - 10h30
Mairie - Passage du citoyen

APPEL DU 18 JUIN

CONFÉRENCES & RENCONTRES

Samedi 14 avril

JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX AVÉENS

Visite de la commune en bus à 14h30, suivie de la cérémonie d'accueil à 17h, salle Olympe de Gouges.

Dimanche 15 avril - De 8h à 18h
Salle Pierre Le Nouail

VIDE-GRENIER DE L'APE JULIE LA LUCIOLE

Vendredi 20 avril - 18h30
Auditorium du Dôme

OVIDE

Angèlique Rialland revient présenter Ovide, poète latin.
Participation libre.
contact@lesquatresaisons-saintave.fr
02 97 60 78 14

Mardi 24 avril - 15h
Place Notre-Dame du Loc

FÊTE DE PRINTEMPS DU MARCHÉ BIO

Des animations, des jeux et de nombreux exposants

Mercredi 30 mai - 15h
Le Dôme

MISS MAISON DE RETRAITE

organisé par L'association Avec Nous
okflo@free.fr- 06 99 42 29 19

REDADEG

Mardi 8 mai - 21h30
Place de l'Hôtel de Ville
Passage de la course en relais « Redadeg » sur la commune. Rendez-vous à 21h30 devant la mairie pour un évènement festif ! Un atelier de confection de lanternes pour enfants vous attend.
Renseignements : Redadeg
06 84 14 63 39 - www.redadeg.bzh

MAIRIE : DE NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

L'accueil général est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h. L'ensemble des services est ouvert sur ces mêmes plages horaires, les jours suivants :

CNI, Passeport (sur RDV)
Mardi, mercredi et jeudi en journée, lundi, vendredi et samedi matins.

État-civil, élections
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi en journée, samedi matin.

Social
Lundi, mercredi et vendredi en journée, mardi et jeudi après-midis.

Urbanisme
Lundi, mardi, mercredi et vendredi après-midis et jeudi en journée

Assainissement
Lundi après-midi, jeudi en journée et vendredi matin.

Accueil emploi
Sur rendez-vous uniquement.

Espace Famille
Mardi et jeudi après-midis mercredi et samedi matins.

VIBREZ CLASSIQUE

Du 4 au 13 avril
Pour la 5e année, Saint-Avé et Séné s'associent et vous invitent à découvrir une programmation de musique classique riche et variée.

Samedi 7 avril - 11h
Médiathèque Germaine Tillion

RACONTE-MOI UNE MUSIQUE

Conte en musique

Samedi 7 avril - 19h
Le Dôme

LA GUITARE FAIT SA PUB

Concert

Dimanche 8 avril - 17h
Le Dôme

FLÛTE ALORS !

Concert des flûtistes des écoles de musique.

Mardi 10 avril - 19h
Le Dôme

JOUE-MOI UNE HISTOIRE

Concert

Jeudi 12 avril - 19h
Le Dôme

AVIS DE GRAND FRAIS

Concert de l'Orchestre Symphonique de Bretagne
Deux créations au programme.
De 14 à 18 € - Gratuit – de 12 ans

Vendredi 13 avril - 19h
Le Dôme

VIBREZ SURPRISE

Concert des enseignants

Retrouvez le détail de la programmation sur la plaquette disponible à l'école de musique, en mairie et au Dôme ou sur saint-ave.fr

PRATIQUE

UN CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR SAINT-AVÉ

La conciliation est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne. L'objectif est de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord, sans procès. Sont concernés les litiges de la consommation, les litiges entre personnes, les troubles du voisinage, les litiges entre commerçants, les relations entre bailleurs et locataires, les problèmes de copropriété. Le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté et attaché au tribunal d'instance. La loi de modernisation impose, avant toute action contentieuse, le recours préalable au conciliateur de justice pour tous les litiges d'une valeur inférieure à 4 000 euros. Le recours au conciliateur de justice peut aussi être une démarche volontaire.

Monsieur Olivier Leboucher est le conciliateur en charge à Saint-Avé. Pour le saisir, vous pouvez écrire à Monsieur le Conciliateur de Justice, Tribunal de Grande Instance, 22 place de la République, 56 000 Vannes, par téléphone au 06 99 57 77 31 ou par mail : olivier.leboucher@conciliateurdejustice.fr

Vibrez classique

DU 4 AU 13
AVRIL 2018
SAINT-AVÉ
SÉNÉ

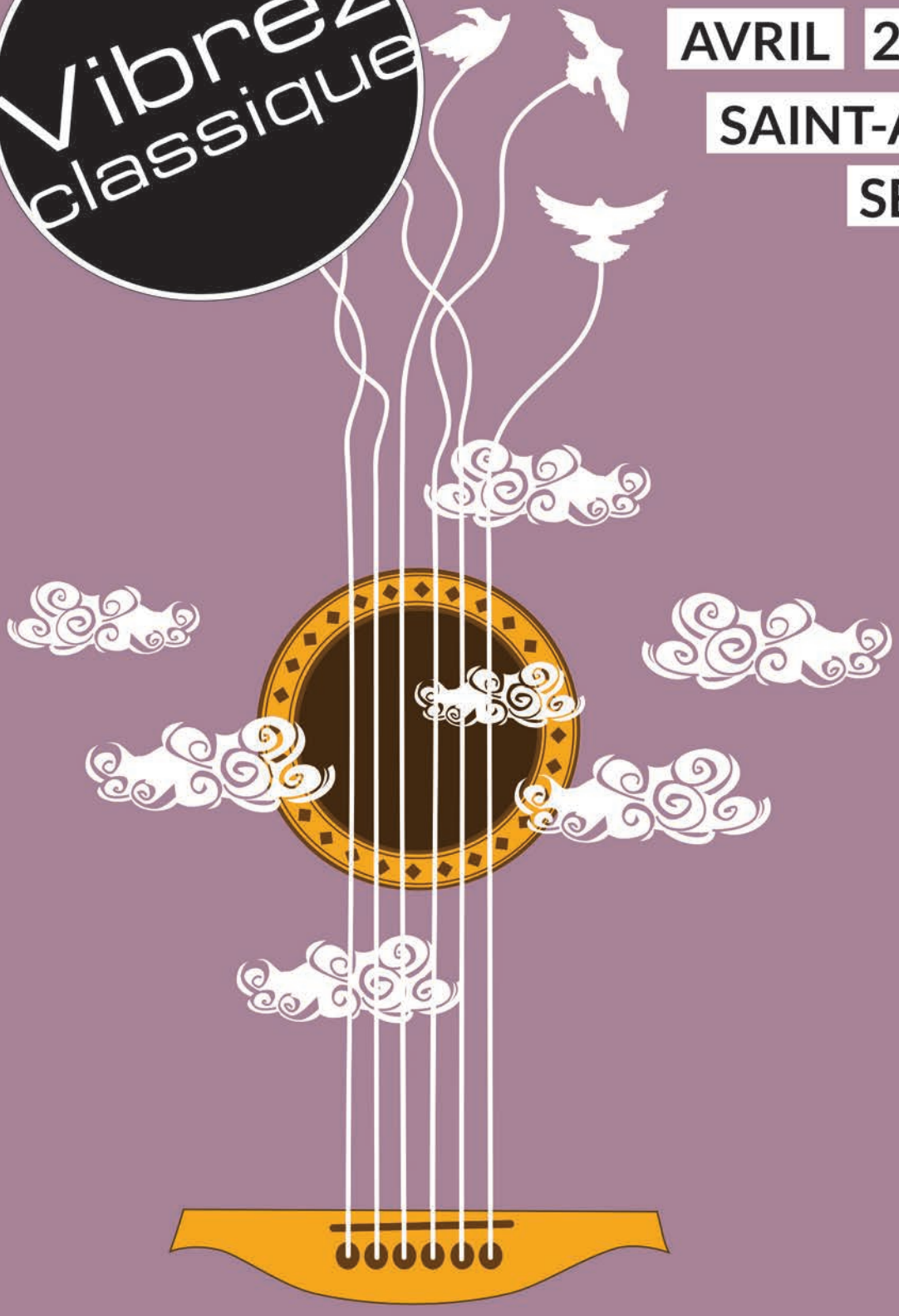

SAINT-AVÉ · Ecole de musique · SÉNÉ · le dôme · GRAIN DE SEL · GOLFE du MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION